



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Communication interministérielle

Tarbes, le 12 septembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en alerte des usages de l'eau pris en application du plan de crise du bassin de l'Adour zone nord d'Estirac

La phase « *mise en alerte des usages pris en application du plan de crise du bassin de l'Adour zone nord d'ESTIRAC dans les Hautes-Pyrénées* » du plan de crise de gestion de l'étiage de l'Adour est activée.

L'ensemble de ces mesures s'applique **depuis le mercredi 12 septembre 2012 à 14 heures jusqu'au dimanche 30 septembre 2012 à 14 heures**. Selon l'évolution de la situation, de nouvelles mesures pourront être prises.

Les usagers de l'eau du bassin de l'Adour zone nord Estirac sont donc invités à être particulièrement vigilants et à éviter tout gaspillage.

Cet arrêté peut être consulté :

- sur le site Internet des services de l'Etat
- « www.hautes-pyrenees.territorial.gouv.fr/actes3/web/ »,
- ainsi que sur le site « <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr> »,
- ou dans les mairies concernées.